

# Agora Associations

**Sam 14 Nov. 2009**  
Halle aux Grains - Bois





## Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher

# Le paysage associatif de Blois

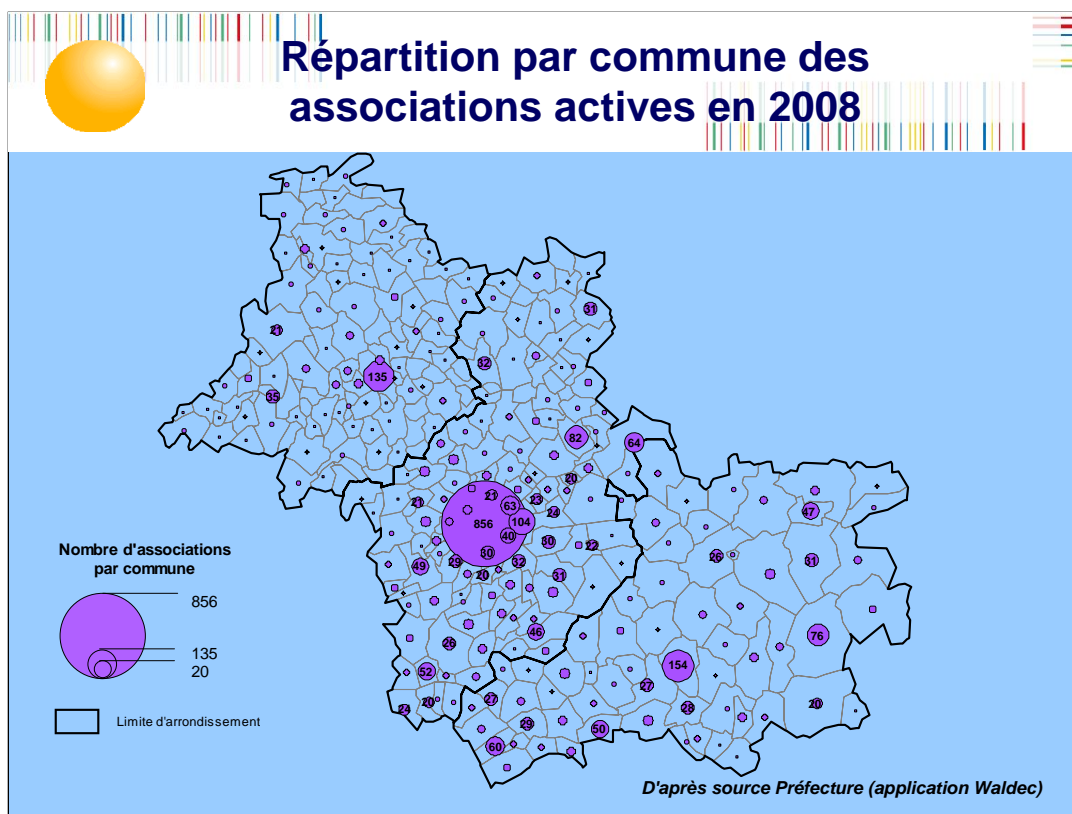


14 novembre 2009

L'essentiel des éléments présentés ici proviennent d'une **étude**, toujours **en cours**, portant sur le **paysage associatif du Loir-et-Cher**.

Celle-ci est réalisée **par l'Observatoire** de l'économie et des territoires de Loir-et-Cher, dans le cadre d'un **partenariat** étroit associant la **Ligue de l'enseignement** de Loir-et-Cher, la **Caisse des dépôts et consignations**, le GIP alfa Centre et le Conseil général. Elle bénéficie aussi d'un appui très actif de la DDJS et de son service Vie associative.

L'étude repose sur l'**analyse des sources statistiques** qui ont pu être mobilisées, ainsi que sur des **enquêtes** effectuées auprès des **associations** elles-mêmes et de l'ensemble des **communes ou communautés de communes** ou d'agglomération.



Le **nombre exact des associations n'est pas connu**. Beaucoup sont en sommeil ; toutes n'effectuent pas les démarches administratives qui permettraient de savoir qu'elles sont en activité.

On estime qu'il aurait **entre 4500 et 5000 associations actives dans le département**. Environ 4000 sont identifiées.

Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire départemental, avec une forte concentration dans le Blaisois (**60 % dans l'arrondissement de Blois**)



## Le paysage associatif de Blois

- > **856 associations actives recensées sur Blois (22 % du total départemental)**
- > **C'est 3 fois plus que Romorantin et Vendôme réunies**
- > **Plus de 17 associations pour 1 000 habitants (Loir-et-Cher : 12,2)**

*D'après source Préfecture (application Waldec)*

**Blois** à elle seule concentre **plus d' 1/ 5** des associations.

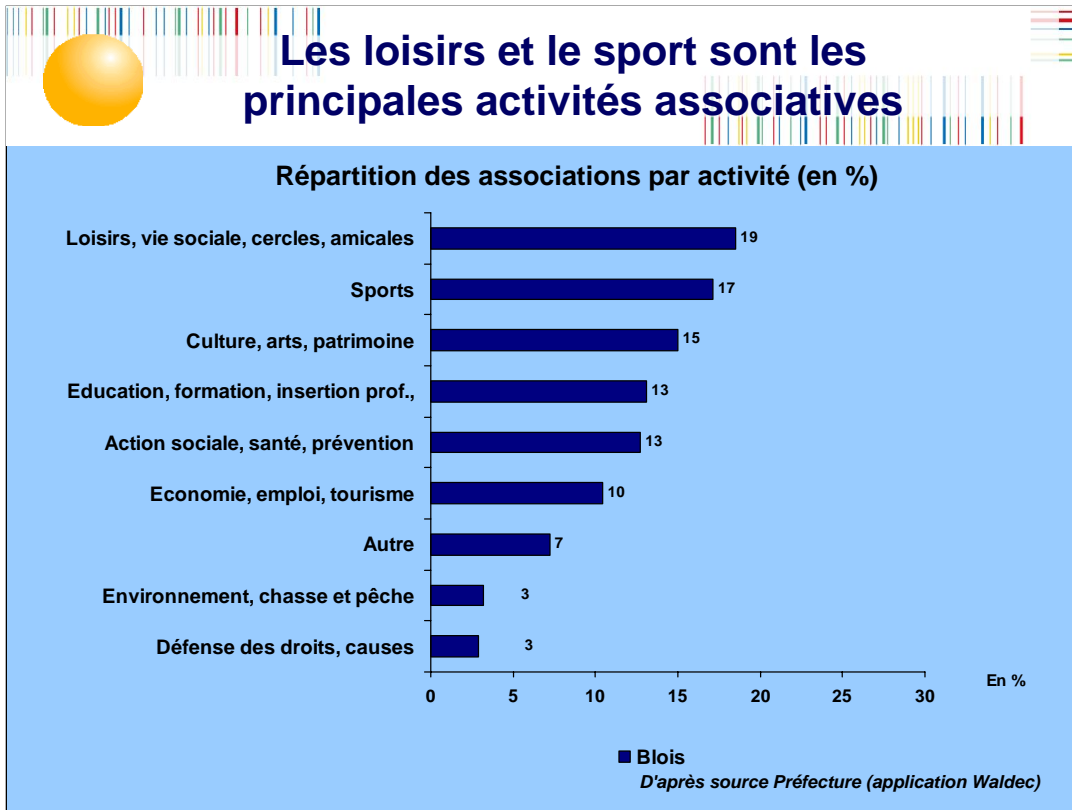
**856 identifiées** comme étant **actives** [en décembre 2008, dans l'application **Waldec** du Ministère] ; la Ville en a répertorié plus de 900. **En réalité**, sans doute un peu plus d'**un millier**

C'est **3 fois plus que** le nombre d'associations de **Romorantin-Lanthenay et Vendôme réunies**

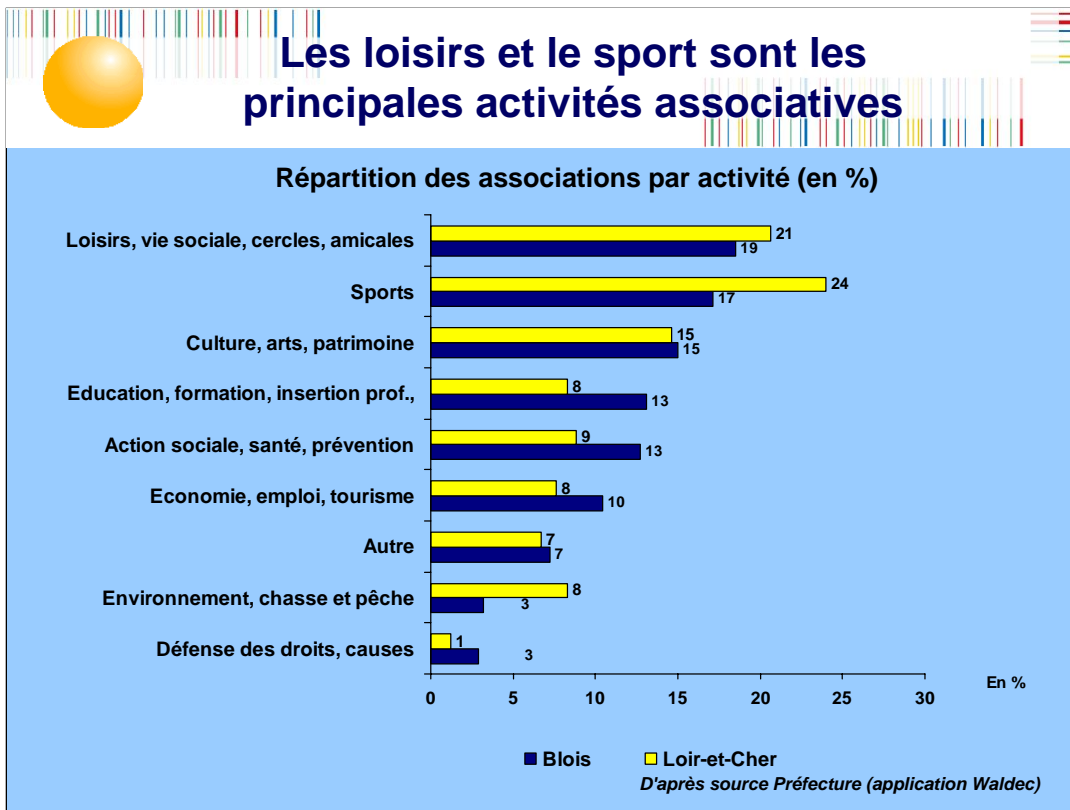
Soit une densité élevée : **plus de 17 associations pour 1000 habitants** (12 en moyenne départementale)

La **densité paraît plus faible dans le Vendômois**, mais lié en partie à présence de grosses structures associatives fédérant de multiples activités et aussi à la prise en charge directement par certaines communes de certaines activités, en vue de les pérenniser.

**Age moyen** des associations : **18 ans** en Loir-et-Cher (ass. identifiées comme étant actives), 26 ans en France (étude CNRS, basée sur enquête). Les deux sources sont différentes.



**Trois groupes** d'activités regroupent à eux seuls **la moitié des associations** :  
Les loisirs/vie sociale, les sports et la culture



Cette **répartition diffère** de celle observée pour l'ensemble du département  
**A Blois :**

sont proportionnellement **moins nombreuses :**

- Les associations **sportives**
- Celles œuvrant dans le domaine **environnemental** (nombreuses en Sologne)

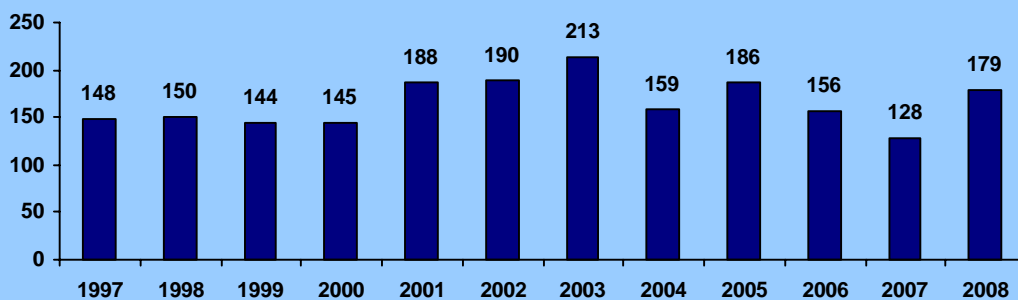
Sont **plus nombreuses** les associations :

- l'éducation, **insertion**
- santé / **action sociale**
- économie
- Défense des droits**



## Les créations dans l'arrondissement

**> 165 associations créées par an en moyenne au cours des 12 dernières années dans l'arrondissement de Blois**



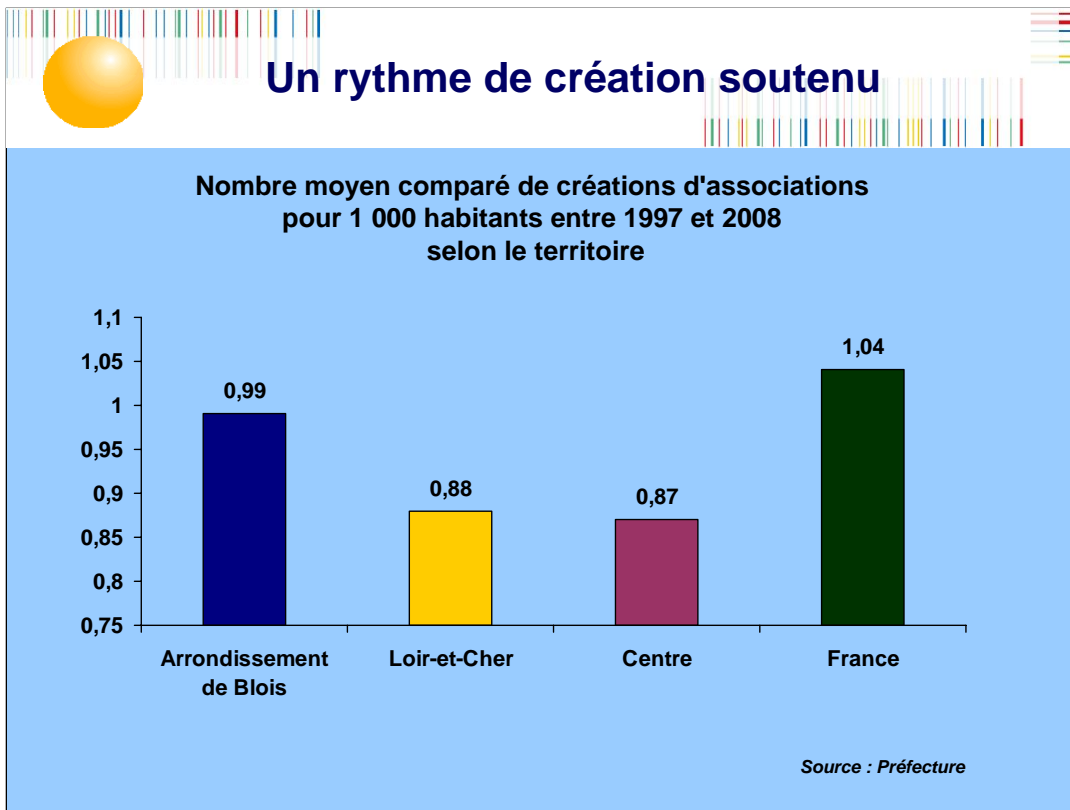
Source : Préfecture

Près de **290 associations créées en moyenne par an dans le Loir-et-Cher**

**165 dans l'arrondissement de Blois** (pas le chiffre précis pour la Ville) ; plus de moitié (**55 %**) des créations créées entre 2006 et 2008.

**1 dissolution pour 4 créations.** Un ratio sous-estimé car les dissolutions ne sont pas toutes déclarées ; les structures conservent alors une existence juridique

A noter : au 1er janvier 2007, le canton de Saint-Aignan a été détaché de l'arrondissement de Blois et rattaché à celui de Romorantin-Lanthenay



Avec près **d'une association créée pour 1000 habitants** entre 97 et 08, le Blaisois semble connaître un **bonne vitalité de son tissu associatif** qui se renouvelle et s'étoffe

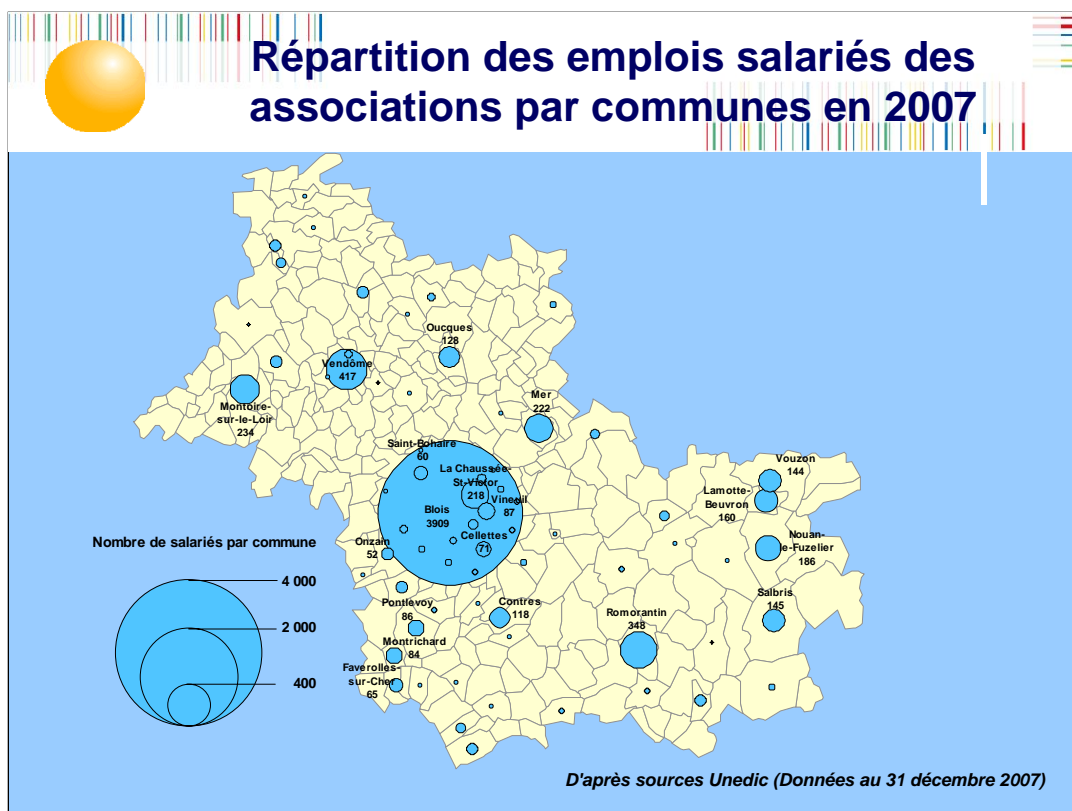
Cette vitalité est plus forte que celle observée pour l'ensemble du Loir-et-Cher ou de la région Centre.





**Blois concentre une grande partie  
des emplois associatifs**



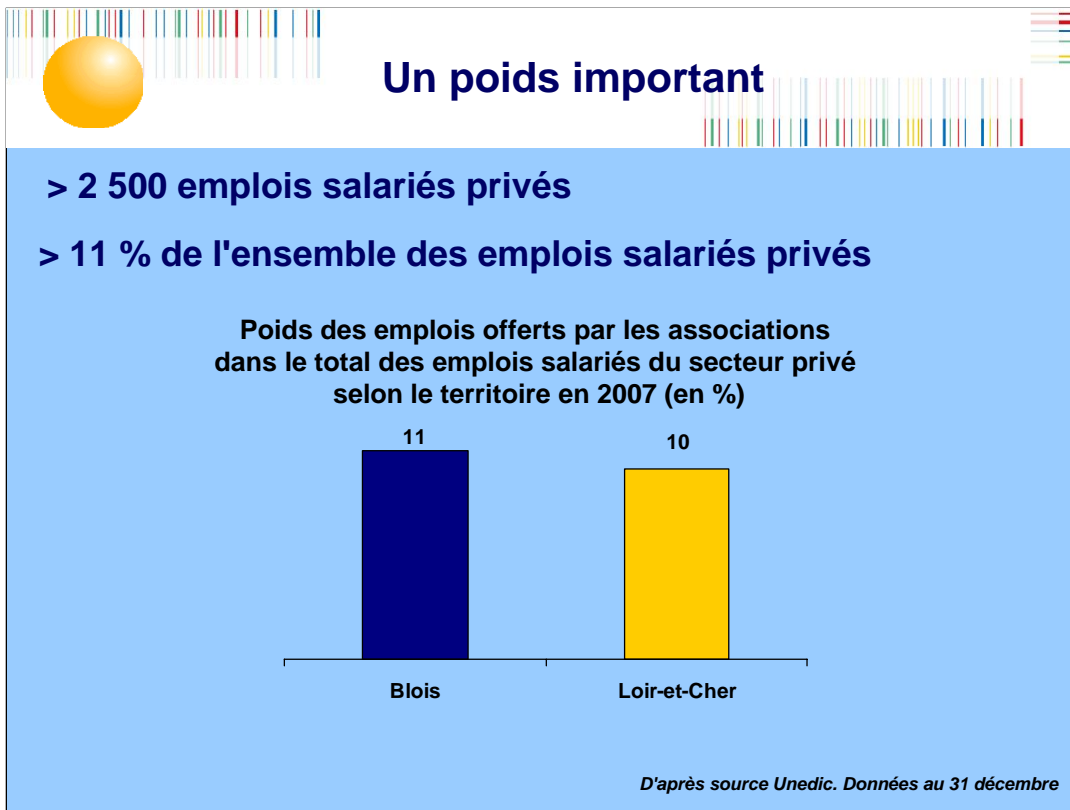


Sur cette carte, seuls sont représentés les emplois relevant de l'Unedic (7 700 au total pour le Loir-et-Cher).

Les autres relèvent de la MSA, sans précision mobilisable sur leur localisation (1 400).

Globalement **935 associations**, toutes activités confondues, offrent **9 200 emplois** dans le Loir-et-Cher.

**Près de 4 000 emplois associatifs sont déclarés à Blois.** Mais tous ne correspondent pas forcément à des postes physiquement basés à Blois. C'est le cas par exemple de la grande majorité de ceux déclarés par une très grosse association (fédérant d'associations).



Si l'on corrige les chiffres pour tenir compte de la situation évoquée ci-avant, ce sont alors **au moins 2 500 emplois** qui sont offerts par les associations situées à Blois.

Soit **11 % de l'emploi salarié du secteur privé** de la ville. **236 employeurs**

Soit une proportion similaire à celle observée pour **l'ensemble du département (10 %)**.

**Un poids** par conséquent **important**.

Pour avoir un ordre de comparaison, 2 500 emplois, c'est l'**équivalent du volume d'emplois offerts dans le Commerce** à Blois, ou encore la moitié des emplois industriels blésois, et c'est même 1 000 de plus que ce que représente le secteur de la construction dans Blois intra-muros.

**Mais cette comparaison doit être nuancée**

Il faut souligner qu'une partie des emplois associatifs est à **temps partiel**, mais nous ne connaissons pas précisément leur nombre, ni les temps de travail effectués. Nous disposons néanmoins de quelques indices :

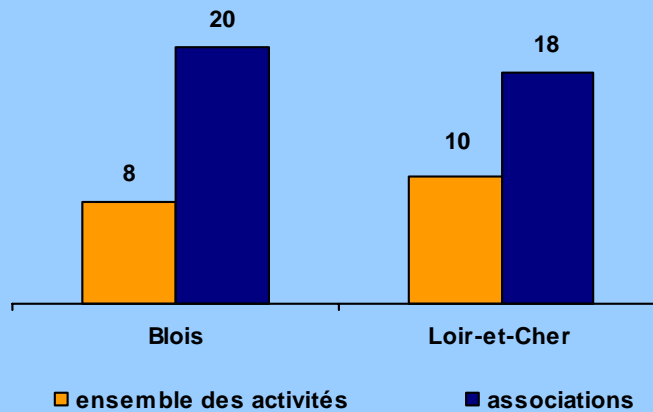
-La masse salariale globale des associations représente **6.5 % de la masse salariale globale** (à comparer aux 10 % des effectifs)

-Le **salaires mensuel moyen par tête en 2008** est de **1 275 €** contre 1 900 pour l'ensemble du secteur privé non agricole (**1/3 en moins**), ce qui traduit un **différentiel de temps travaillé** mais aussi une **rémunération globalement moindre**.



## Forte croissance de l'emploi associatif

Evolution comparée de l'emploi salarié entre 1995 et 2007  
ensemble des activités et associations (en %)



*D'après source Unedic. Données au 31 décembre*

Le volume de l'emploi a progressé plus rapidement dans les associations que dans l'ensemble des activités.

Pour le **Loir-et-Cher**, en une douzaine d'années, l'emploi a augmenté de **18 %** dans les associations **contre 10 %** pour l'ensemble des activités (secteur privé). Cela a représenté **un gain de près de 1 200 emplois**, soit **1 emploi sur 6 nouvellement créés**. Il faut ajouter que le **nombre de structures employeuses évoluait peu**

Pour **Blois**, les chiffres de progression de l'emploi associatif sont un peu plus élevés (**environ 20 %**) soit près **2,5 fois plus** que l'ensemble des activités 8 %.

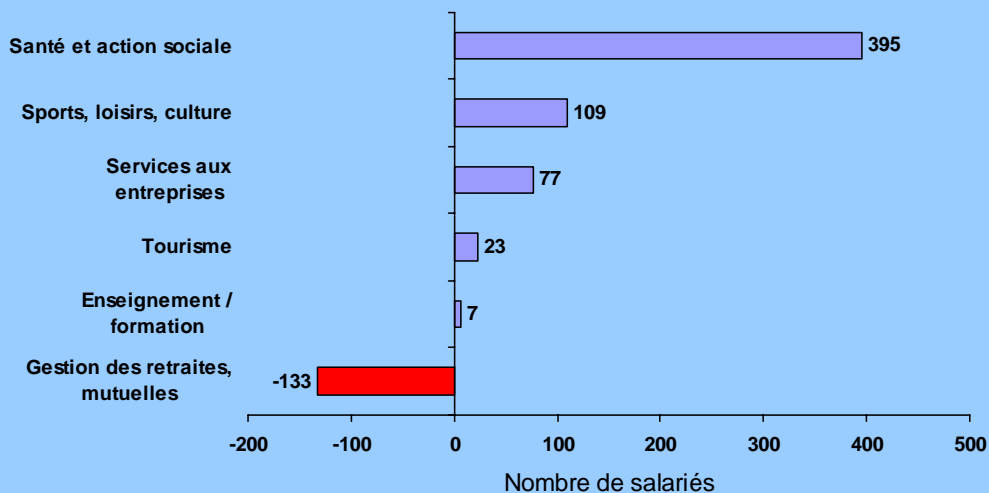
Ces créations d'emploi sont intervenues **surtout en début de période**. A rapprocher du **dispositif emplois jeunes**, mais qui à lui seul n'explique pas tout (**400 emplois concernés, soit le tiers de la hausse**).

**Depuis 2005 : stabilité des effectifs associatifs**



## La santé et l'action sociale sont les principaux moteurs de la croissance

Evolution de l'emploi salarié dans les associations de Blois entre 1995 et 2007  
Principaux secteurs d'activité



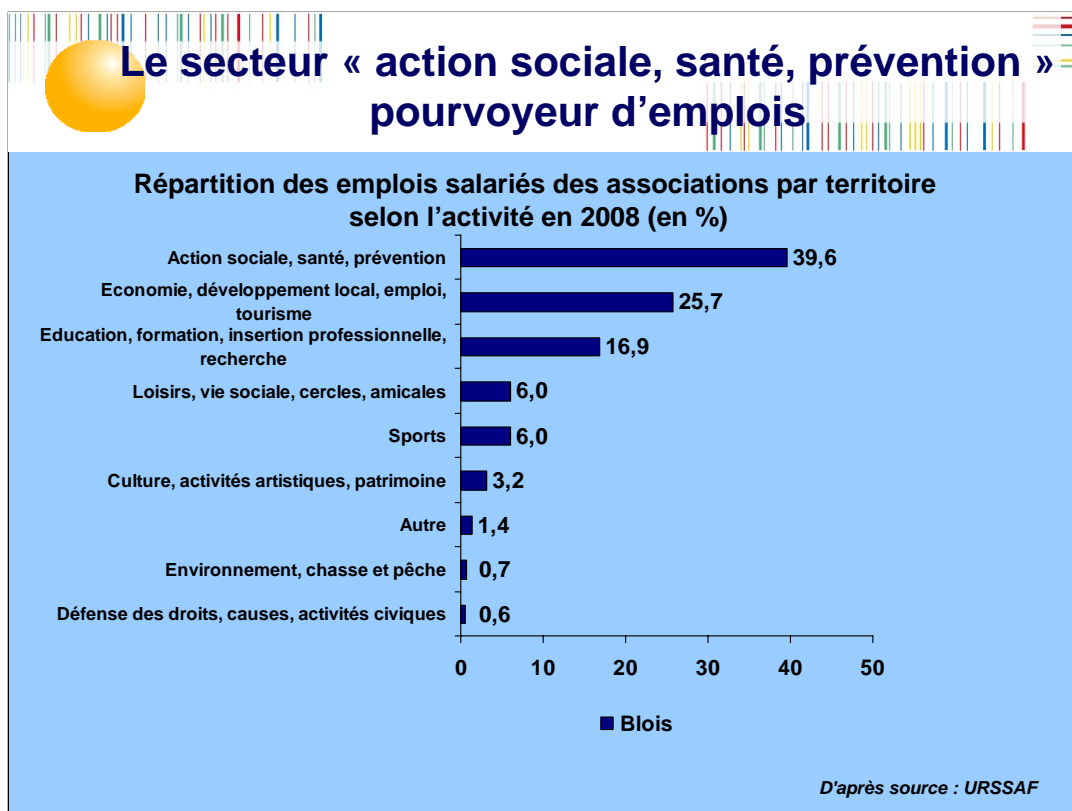
**+ 470 emplois supplémentaires depuis 1995**

*D'après source Unedic. Données au 31 décembre*

Sur **Blois**, **470 emplois supplémentaires** ont été créés **depuis 1995**, soit le **quart des emplois** salariés privés créés à **Blois** depuis cette période. Ici aussi, le nombre de structures employeuses a peu évolué : + 13

C'est surtout dans le domaine de la santé, et plus précisément de **l'action sociale (près de 400 emplois)**, que ces emplois ont été créés. A l'échelle du département cette branche d'activité connaît aussi une évolution très soutenue.

En négatif apparaît une activité « gestion des retraites / mutuelles » qui correspond à la disparition d'une structure qui exerçait son activité sous la forme juridique associative (ou tout au moins était-elle répertoriée comme telle).



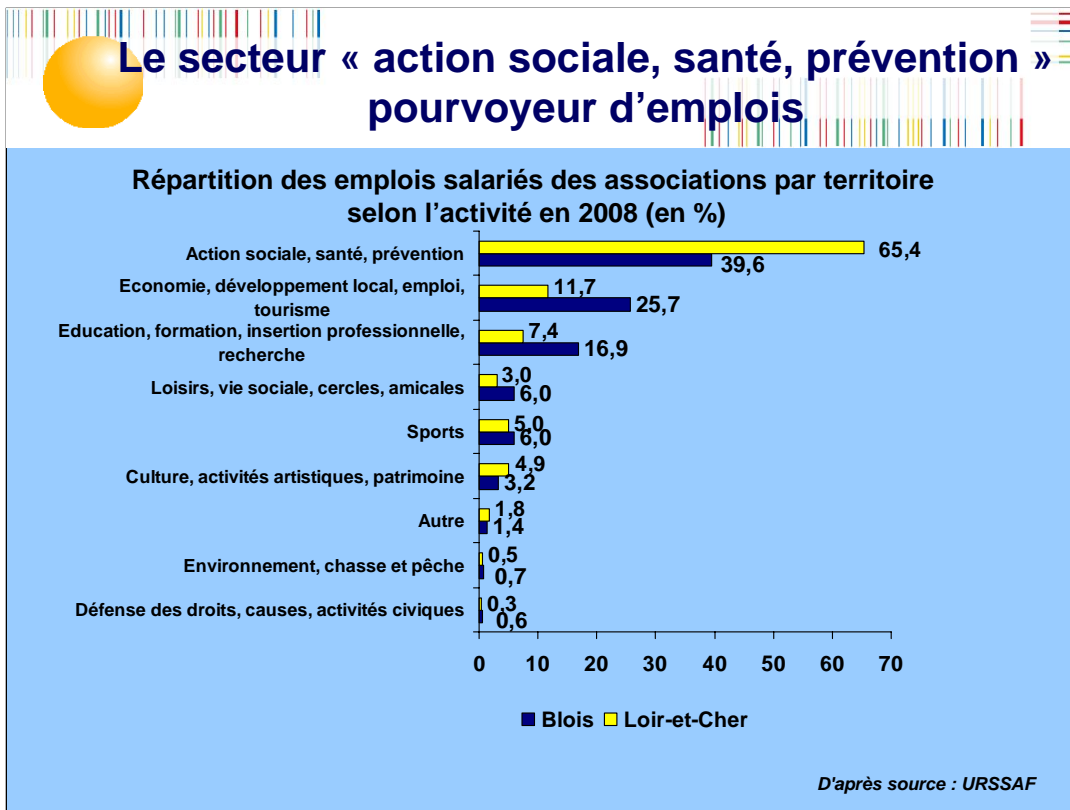
L'essentiel des emplois associatifs (**plus de 4 sur 5**) est concentré dans **3 secteurs** :

- action sociale / santé (**836 emplois**),
- économie / emploi / tourisme (**543**)
- et Education / insertion (**356**)

-Pas de correspondance donc avec le classement des secteurs selon le nombre des associations

- Loisirs (127) Sports (126) Culture (67) = **51 % des associations, mais 15 % des emplois**

-**Social / économie /Education : 36 % des associations mais 82 % des emplois**



Des **différences importantes** avec la répartition des emplois observée pour l'ensemble du département

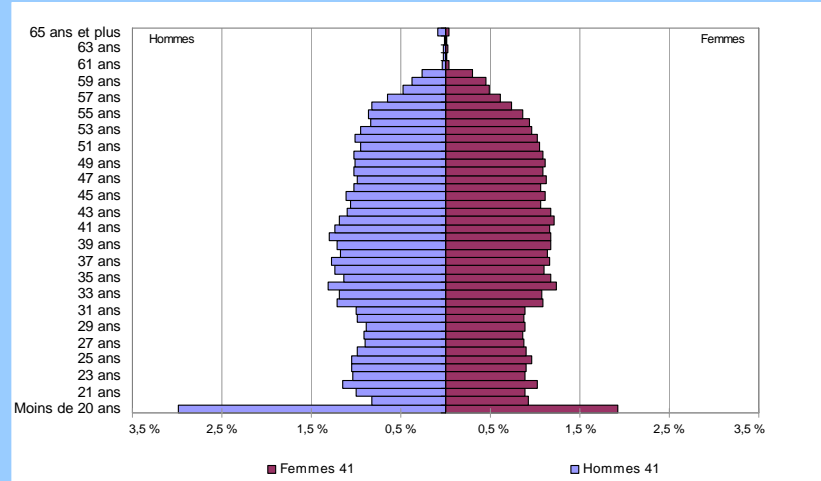
Les emplois sont davantage concentrés dans les trois premiers secteurs (84 %).  
La principale différence porte sur les **emplois liés à l'action social et la santé, plus dispersés géographiquement.**

Concentration à Blois des emplois liés à **l'économie, développement local : davantage de structures ayant un rayon d'action départemental**



## Une proportion de salariés âgés plus élevée que la moyenne

### Pyramide des âges des salariés de l'ensemble des salariés du Loir-et-Cher



D'après source INSEE-DADS 2006

Pyramide des actifs du département (2006) Elle recèle les **tendances à présent bien connues** : départs nombreux en retraite, non compensés par les arrivées de jeunes (classes moins nombreuses). On note au passage des départs nombreux à partir de 55 ans ; très peu au delà de 60 ans.

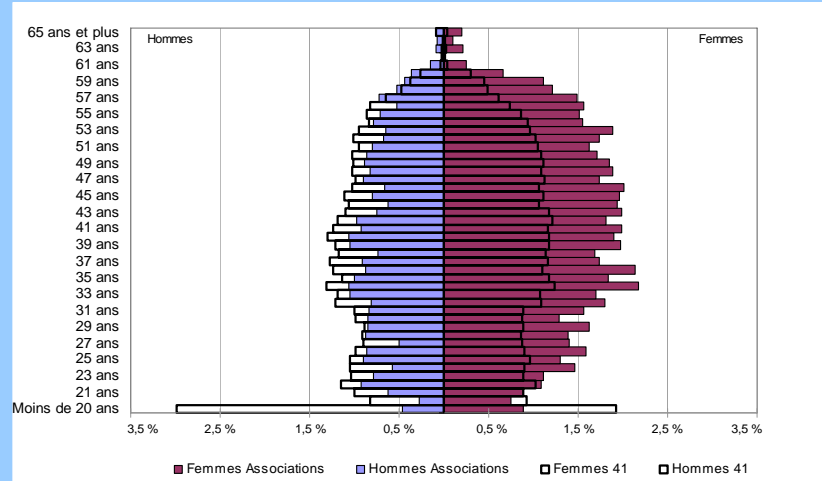
**Conséquences** de l'effet de ciseaux : **difficultés de recrutement**, concurrence entre secteurs d'activités, entre entreprises, etc.





## Une proportion de salariés âgés plus élevée que la moyenne

### Pyramide des âges des salariés des associations du Loir-et-Cher comparée à celle de l'ensemble des salariés



D'après source INSEE-DADS 2006

La pyramide des actifs associatifs montre que

-Emploi très largement **féminin** (3/4).

-**1 salarié associatif sur 4 a plus de 50 ans** (1 sur 5 pour l'ensemble des actifs du département)

-« déficit » important de jeunes : près de 2 fois moins que la moyenne

-La **question du remplacement des prochains départs en retraite se pose avec beaucoup d'acuité.**



Enquête réalisée au troisième trimestre 2009 auprès de l'ensemble des associations identifiées.

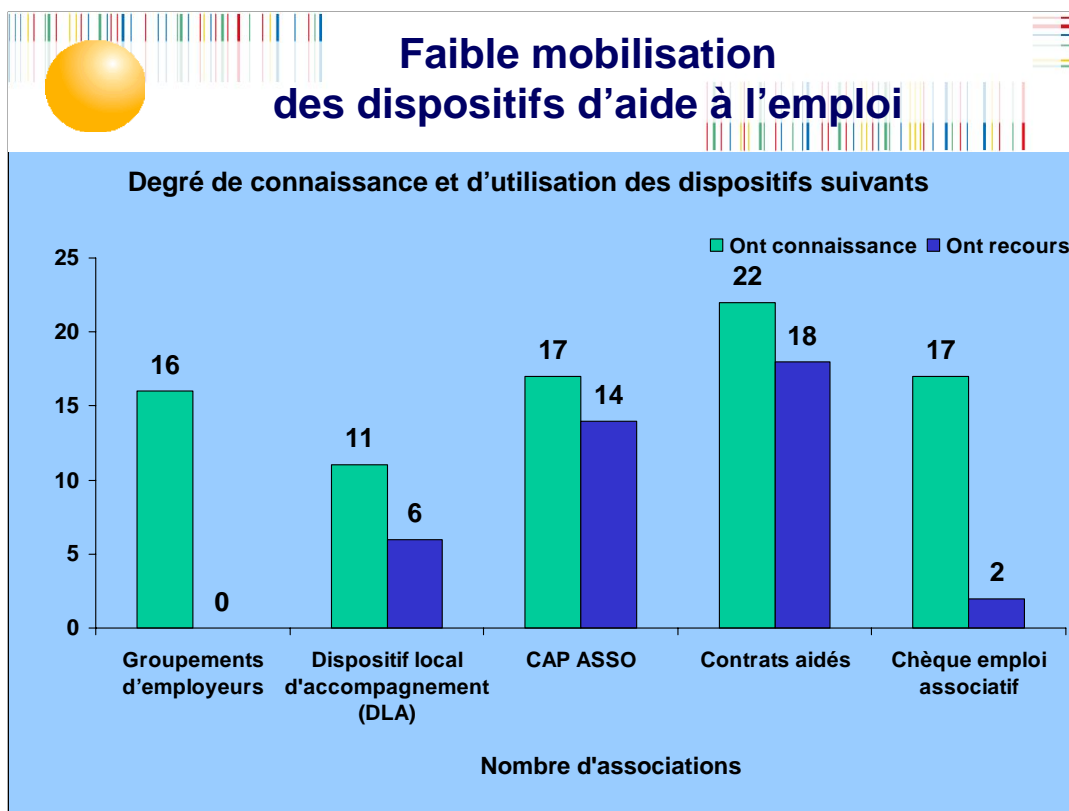
86 réponses d'associations localisées à Blois



## Principales difficultés évoquées par les associations

- > Création et/ou pérennisation des emplois salariés
- > Besoins en personnel salarié non couverts

Plusieurs citations en lien avec les questions de l'emploi.



86 réponses (1/10)

La question était posée à toutes les associations même si celles-ci n'étaient pas concernées par les questions de l'emploi.

**DLA** : dispositifs créés à partir de 2002 (Etat et CDC) destinés à soutenir l'activité et l'emploi dans le secteur associatif. [**diagnostics** des structures et de leurs activités, **accompagnement**)

**Cap asso** : **Contrat d'appui à l'emploi associatif** – région Centre : aide au projet intégrant la création ou la consolidation d'emploi.

**Contrats aidés** : notamment CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) – secteur non marchand + CAV (contrat d'avenir)

**Chèque emploi associatif** : payer un salarié et accomplir les déclarations sociales liées à l'embauche avec un minimum de formalités (assoupli en 2008 / seuil de 9 salariés)

Globalement, **les dispositifs d'aide touchant à l'emploi ne sont pas toujours connus.**



## Les contrats aidés

**> 41 associations ont eu recours aux contrats aidés en 2008 (125 en Loir-et-Cher)**

**> Au total, 230 salariés du secteur associatif ont bénéficié d'un contrat aidé (550 en Loir-et-Cher) :**

**107 d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)  
et 123 d'un contrat d'avenir (CAV)**

**> Ces contrats représentent 4 % des emplois salariés du secteur associatif.**

*Source DDTEFP - 2008*



## **Le Contrat d'Appui à l'Emploi Associatif CAP'ASSO CENTRE**

- > Sur la période 2005-2008, ce dispositif a aidé 55 projets à Blois (134 en Loir-et-Cher)**
- > 71 postes de travail concernés (67 ETP)**
- > 31 emplois nouveaux et 40 consolidés**

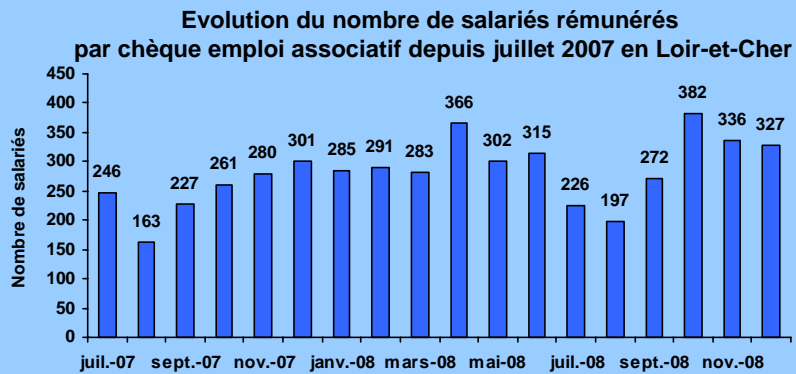
*Source Région Centre - Cap'Asso*



## Le chèque-emploi associatif en Loir-et-Cher

> En décembre 2008, le chèque-emploi associatif a été utilisé par 179 structures en Loir-et-Cher pour rémunérer 327 salariés

> La masse salariale s'établit à 140 460 euros, soit une moyenne de 424 euros par salarié



D'après source : URSSAF



## Principales difficultés évoquées par les associations

- > Création et/ou pérennisation des emplois salariés
- > Besoins en personnel salarié non couverts
- > **Manque de bénévoles, de membres actifs ou dirigeants (un problème pour 3 associations sur 5)**

Pas de données disponibles sur le **bénévolat** au niveau local.

Quelques indications issues d'une étude conduite par un laboratoire du CNRS, au niveau national (2005/2006) : 15 bénévoles en moyenne par association sans salarié, 22 pour celles en employant. Davantage dans le secteur de la santé et de l'action sociale.

**Le volume du travail effectué par les bénévoles : 85 ETP bénévoles pour 100 salariés ETP. Appliqué à Blois : environ 1 500 ETP**

Le **volume global du travail en bénévolat** a augmenté de **30 %** en 6 ans (étude nationale),


**L'implication moyenne des bénévoles a augmenté**

Il n'y a donc **pas de crise du bénévolat**, comme semblent le penser de nombreux responsables.

Mais le **bénévolat se répartit dans un nombre plus important d'associations.**

**Concurrence accrue entre associations** pour l'accès à la ressource en bénévolat.





## **Profil des Présidents des associations de Blois**

- > 28 % sont des femmes**
- > Une prépondérance des personnes de plus 55 ans**
- > Dans cas 4 sur 10, le Président est à la retraite**
- > 7 sur 10 sont cadres moyens ou supérieurs**

➤ Des constats similaires pour l'ensemble du département et au niveau national



## Principales difficultés évoquées par les associations

- > Création et/ou pérennisation des emplois salariés
- > Besoins en personnel salarié non couverts
- > Manque de bénévoles, de membres actifs ou dirigeants (un problème pour 3 associations sur 5)
- > Problèmes de financement / renouvellement des subventions
- > Quelques problèmes liés aux locaux et à la communication

### Financements

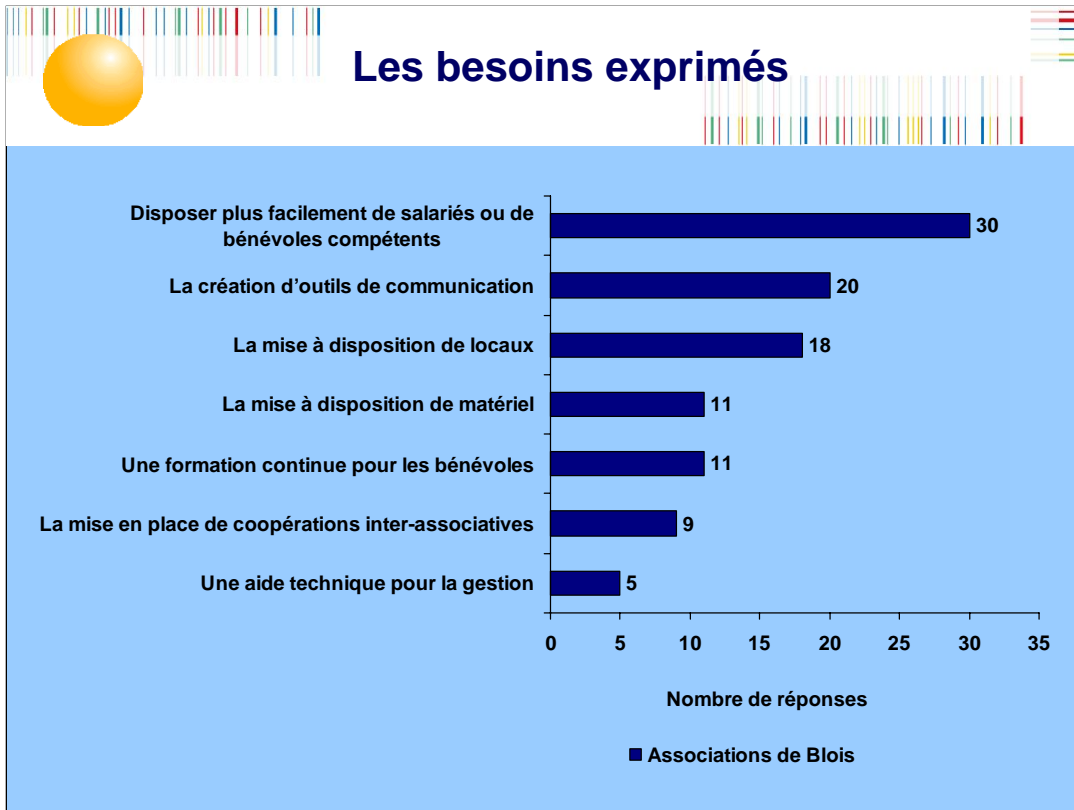
(étude nationale déjà évoquée ; période 99/00 – 05/06)

Faux de penser que les financements publics ont diminué. Globalement ils ont augmenté. Mais répartition différente. Désengagement de l'Etat (- 5 % en 6 ans) et des organismes sociaux (- 9 %) plus que compensés par les communes (+ 6 %), et surtout les Conseils généraux (+ 20 %) et les régions. **Financements publics : augmentation de 9 %.**

Toutefois la **crise actuelle** conduit les collectivités locales, qui voient leurs ressources diminuer de façon importante, à **réduire leurs financements** aux associations.

**Ressources du privé (+ 21 %) : augmentent plus de 2 fois plus vite que public (sans compter bénévolat). Les cotisations ont augmenté de 43 %,**

**Donc phénomène accru de concurrence entre les associations pour l'accès aux ressources financières**



Principaux besoins exprimés par les 86 associations de Blois ayant répondu à l'enquête.

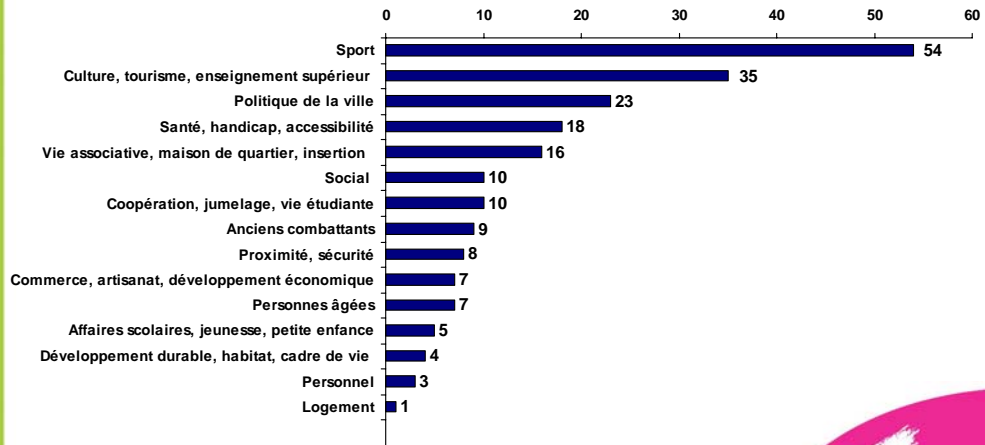


## **Les soutiens de la Ville de Blois au monde associatif**



## 210 subventions accordées aux associations en 2009

Répartition des associations subventionnées par domaine d'activité (en nb)

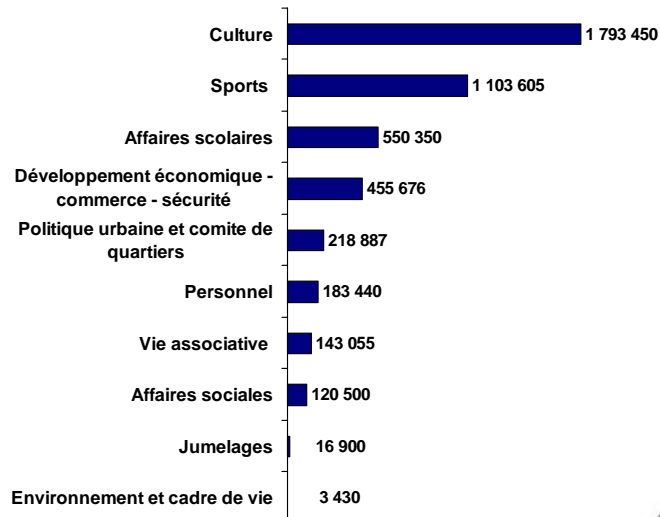


Source Ville de Blois



## Près de 4,6 millions d'euros de subventions aux associations en 2008

Répartition des subventions de fonctionnement aux associations (en euros)  
Ville de Blois

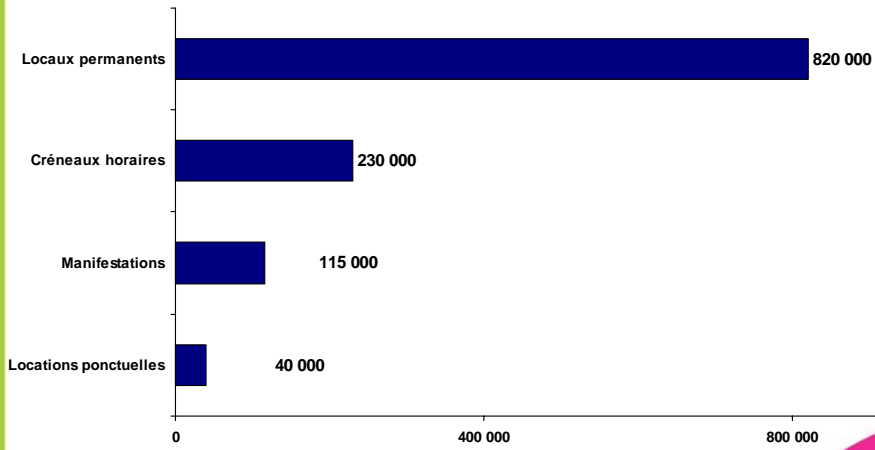


Source Ville de Blois



## D'autres formes de soutien aux associations

Valorisation des mises à disposition aux associations par la ville de Blois (en euros)



Source Ville de Blois





## **D'autres formes de soutien aux associations**

**Les subventions aux associations :  
plus de 90 euros par habitant  
(40 euros en Loir-et-Cher)**

**Montant médian de subvention aux  
associations : 2 000 euros**

*Source Ville de Blois*







**Le soutien de la Ville de Blois aux  
associations :**

**5,8 millions d'euros**

*Source Ville de Blois*

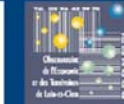




# Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher

## Le paysage associatif de Blois

Disponible en téléchargement  
sur le site Internet  
[www.observatoire41.com](http://www.observatoire41.com)



14 novembre 2009